

L’an deux mille vingt-cinq et le trois juillet, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-sept juin deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

<b>En exercice :</b>	<b>55</b>		
<b>Présents :</b>	<b>35</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>51</b>
<b>Absents :</b>	<b>20</b>	- dont POUR :	<b>51</b>
Absents AVEC pouvoir	16	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	4	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président**

Mme ARAGONES Claire	Mme GIRARD Nicole	Mme PAIGNON Laurence
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	M. PEYRARD Jean-Pierre
M. BOREL Félix	Mme JEAN Amélie	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. JUSTINESY Gérard	M. RIVET Jean-Philippe
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. KITAEFF Richard	M. ROUSSET André
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. LIBERATO Fabrice	M. SEBBAH Didier
Mme CRESP Delphine	Mme MARIANI-RENOUX Séverine	M. SILVESTRE Claude
M. DECHER Martine	M. MASSIP Frédéric	M. SINTES Patrick
M. DERRIVE Eric	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. MOUNIER Christian	M. VOURET Eric
Mme FAURE Cécile	Mme NALLET Christine	
M. GERAULT Jean-Pierre	M. NOUVEAU Michel	

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à M. JUSTINESY Gérard
Mme ANGELETTI Frédérique	ayant donné pouvoir à M. SEBBAH Didier
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme PIERI Julia
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme DAUPHIN Mathilde	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine
M. LE FAOU Michel	ayant donné pouvoir à Mme GIRARD Nicole
Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
Mme PALACIO Céline	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. PETTAVINO Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme GREGOIRE Sylvie
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice

**Absents excusés :**

Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MONFRIN Marie-Josée  
Mme PONTET Annie

**Absents non-excusés :**

M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme PIERI Julia



N° 2025-138

**ENVIRONNEMENT** – Demande de subvention auprès de l’Etat (FNADT 2025) pour le projet « Feuille de route de LMV France Numérique Ensemble 2025-2027 »

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l’instruction conjointe du 28 février 2025 du ministre de l’Aménagement du Territoire et de la Décentralisation et du Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, relative aux règles d’emploi en 2025 des dotations de soutien à l’investissement des collectivités territoriales précisant notamment les priorités spécifiques au FNADT en 2025 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu l’avis du bureau communautaire en date du 19 juin 2025.

Dans le cadre de la feuille de route « France Numérique Ensemble » déployée par l’Etat, LMV souhaite se porter candidate pour construire une stratégie d’inclusion numérique sur son territoire. La feuille de route de LMV est le fruit d’un travail collaboratif associant la Préfecture de Vaucluse, le Conseil Départemental de Vaucluse et les services de l’agglomération LMV.

La feuille de route de LMV comprend 3 axes principaux :

- 1) Promouvoir l'accès aux droits via le numérique pour les publics fragiles : renforcement des permanences du conseiller numérique des médiathèques sur l'ensemble du territoire, mise en place d'ateliers d'accompagnement aux démarches administratives dématérialisées, animés par les agents France service ;
- 2) Développement d'une culture numérique citoyenne : ateliers collectifs ou personnalisés de prise en main, de sensibilisation et de dédramatisation des outils et de l'usage du numérique afin d'accompagner tous les publics vers l'autonomie, mise en place de cycles d'initiation à la bureautique, ateliers de sensibilisation à la parentalité numérique ainsi qu'à un usage citoyen raisonnable et raisonné du numérique, sensibilisation au numérique écoresponsable ;
- 3) Développement participatif d'un réseau de médiation numérique : formation des savoir-être et savoir-faire des aidants numériques, déploiement d'une communication à l'échelle du territoire.

Le montant estimatif du projet s’élève à 37 200,01 € HT.

Ce projet est éligible à l’aide de l’Etat (FNADT 2025) selon le plan de financement ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT	Montant HT	%
Etat (FNADT 2025)	29 760,01 €	80,00 %
AUTOFINANCEMENT LMV	7 440,00 €	20 %
TOTAL	37 200,01 €	100 %

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
- SOLLICITE la subvention de l’Etat au titre du FNADT 2025 à hauteur de 29 760,01 € (80 %) ;
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,

Julia PIERI



Cavaillon, le 7 juillet 2025

Le Président,

Gérard DAUDET



